

les girondins derrière les constitutionnels. La république des girondins était démocratique; l'ordre social qu'elle établissait ou maintenait, comportait le travail libre, secondé par les inégalités des moyens individuels, tels que le capital, l'intelligence et les forces; c'est-à-dire qu'en abolissant les privilèges de naissance et les prérogatives politiques attachées à la richesse, elle laissait pourtant subsister les différences elles-mêmes des fortunes, acquises ou à acquérir. C'était ainsi un édifice où le riche et le pauvre pouvaient également s'abriter, où ils avaient chacun des places, toutefois des places distinctes dans lesquelles ils se retranchèrent séparés de sentiments, puis d'intérêts. L'orgueil, qui est inséparable des avantages de la richesse, et l'envie, qui naît de la privation de ces avantages, créèrent les distinctions de *muscadins* et de *sans-culottes*. Ceux-ci opposaient l'orgueil de la pauvreté à celui de la richesse; ils ne la constestaient pas dans son principe et dans ses droits, mais ils furent amenés progressivement à les resserrer et à les limiter. Ils étaient sur la voie par où la révolution, si elle ne s'était brisée, fut arrivée à l'abolition de la propriété privée.

Les circonstances devaient faire éclore ces germes non encore développés, ces conséquences encore enfouies dans leurs principes. Si la révolution avait pu dès l'abord se placer dans un ordre régulier, il y aurait eu place dans cet ordre, durant un grand nombre d'années, pour le concours pacifique du capital et du travail; le pauvre comme le riche, en goûtant les fruits, quoique dans un degré inégal, il y aurait eu union et alliance. Mais, au sein même de l'ébranlement que devait causer dans la société française la chute violente du trône, sa plus ancienne institution, toutes les conditions économiques de l'existence matérielle, le travail et la circulation, furent subitement interrompues. Au sein d'un territoire fertile, les subsistances retenues ou accaparées, manquèrent presque totale-